



LAFFORT

l'œnologie par nature

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

R. (CE) n°1272/2008 modifiant
Annexe II de la Directive (CE) 1907- 2006
TANIN OENOLOGIQUE

Date: 12/04/2011

Page: 1/3
Ind. Rev.: 13

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance/préparation : **TANIN OENOLOGIQUE**

1.2 Utilisation de la substance/préparation : Tanisage des moûts et des vins blancs et rosés pour faciliter le collage et la clarification.

1.3 Identification de la société/entreprise : LAFFORT - B.P. 17 - 33 072 BORDEAUX CEDEX
Tel: 05.56.86.53.04 Fax: 05.56.86.30.50 info@laffort.com

www.laffort.com

1.4 N° d'appel d'urgence: Centre Anti Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80
ORFILA 01 45 42 59 59

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non dangereux selon les critères de la norme européenne relative à la classification des substances dangereuses.

Inhalation : Peut provoquer toux et difficulté respiratoire à des concentrations élevées

Contact avec les yeux : peut provoquer des rougeurs et des larmoiements

3 - COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Formule chimique : ellagitanins hydrolysables de bois de châtaignier

Fonction : Produit utilisé sur moûts (pour faciliter la clarification) et sur vins (pour renforcer la structure phénolique)

Extrait atomisé de bois

N°CAS :1401-55-4 N°EINECS : 215-753-2

4 - PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas de contact avec les yeux : laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion : faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la fiche de sécurité

En cas d'inhalation : Aérer la pièce . Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction adéquats : eau, CO2, mousse, poudres chimiques en fonction des matériaux impliqués dans l'incendie

Moyens d'extinction à proscrire : aucun en particuliers

Risques de combustion : éviter les sources d'ignition des poussières. Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection : utiliser les protections pour les voies respiratoires.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Protections individuelles : porter des gants et des vêtements de protection.

Précaution au plan de l'environnement : si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage : si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts. Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé.

L'absorber éventuellement avec un matériel inerte. Après avoir ramassé le produit, laver la zone et les matériaux avec de l'eau.

Page 2/3

Produit: TANIN OENOLOGIQUE

Date: 12/04/2011

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

Précaution pour la manipulation : éviter le contact et l'inhalation des poussières. Consulter également le §8 suivant.

Condition de stockage : les emballages doivent toujours être bien fermés

Indication pour les locaux : Le produit craint l'humidité. Conserver dans des lieux secs et correctement aérés.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre : aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire : n'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des mains : utiliser des gants de protection, P264 : Se laver soigneusement après manipulation.

Protection des yeux : lunettes de sécurité

Protection de la peau : aucune précaution particulière ne doit être prise en cas d'utilisation normale.

Limite d'exposition (ACGIH) : aucune.

9 - PROPRIETES PHYSQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Poudre de couleur chamois plus ou moins clair.

Odeur : Bois caractéristique.

pH: 3 - 4

Point de fusion : non applicable

Point d'ébullition : non applicable

Point d'auto-inflammation : > 520°C

Pression de vapeur : non disponible

Hydrosoluble : soluble

Liposoluble : insoluble

10 – STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter : Incompatible avec : fer, sels de métaux lourds, alcaloïdes, gélatines, albumine, amidon, matières oxydantes, eaux de chaux.

Danger de décomposition : la combustion entraîne l'émission de fumée âcre et irritante et de gaz tel que oxydes de carbone et d'azote.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50 par ingestion : > 2000mg/kg (chez le rat)

Les effets sur la santé se limitent à l'irritation des yeux et à l'aggravation des troubles pulmonaires existant en cas d'inhalation excessive du produit sous forme de poussières.

Le produit n'est pas connu pour présenter des effets chroniques sur la santé tels que: effets de sensibilisation - cancérigène - mutagène - inhibant de la fertilité.

On a mis en évidence l'effet inhibiteur du tanin sur la mutagenèse.

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Sous sa forme commerciale, le produit est un extrait végétal naturel composé principalement de tanins hydrolysables ou condensés.

Les additifs non végétaux sont présents à une concentration de 0,5% chacun. Le produit est biodégradable et ne s'accumule pas dans le sol.

Il ne présente pas de toxicité pour le milieu aquatique jusqu'à une concentration de 2%.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Dans sa forme initiale, le produit a une forte demande chimique en oxygène (DCO) et doit être dilué abondamment avant rejet dans un égout approprié ou un cours d'eau.

Après utilisation, les solutions pouvant contenir d'autres polluants (par exemple: des composés de chrome dans le procédé de tannage) qui détermineront la méthode de rejet.

Se référer aux dispositions gouvernementales nationales, régionales et locales en vigueur avant toute procédure d'élimination.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses

Page 3/3

Produit: TANIN OENOLOGIQUE

Date: 12/04/2011

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Non répertorié comme substance ou préparation dangereuse.

Produit non concerné par la réglementation sur l'étiquetage des matières dangereuses

Se conformer à tout autre disposition nationale en vigueur

16 - AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »